

AR Prefecture

016-211601380-20241118-DCM202411_06-DE
Reçu le 19/11/2024
Publié le 19/11/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
De la Commune de FLEAC**

Nombre de conseillers en exercice : 26 - présents : 21 - votants : 23 dont 2 pouvoirs	Dûment convoqué, le Conseil Municipal de la Ville de FLEAC s'est réuni en session ORDINAIRE , à la mairie de FLEAC le lundi 18 novembre 2024 sous la Présidence de Mme Hélène GINGAST, Maire.
--	---

Date de la convocation du Conseil municipal : le 12/11/2024

PRESENTS :

Mmes GINGAST, LAINE, CHAUVEAU, AUDRA, BEL, DESACHY, BADALIAN, CHEMINADE, JUIN, PLAIN, RANIVOALISON, VASLIN,

Mrs DAVIAUX, FREMINET, CALANDRAUD, CHAUVAUD, GUINET, LAGARDE, LOJEWSKI, NICOLAS, SOGUEL

ABSENTS EXCUSES :

Mrs LABROUSSE, MORIN, MOUHICA, Mmes DIABY, GOMES DA COSTA,

POUVOIRS : De M. MOUHICA à M. NICOLAS

De Mme GOMES DA COSTA à Mme RANIVOALISON

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BADALIAN

Délibération : 2024-11-06

Finances - Décision modificative budgétaire n°4 (Budget principal)

Rapporteur : P. LAINÉ

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2024-03-08 du 25 mars 2024 adoptant le budget primitif pour l'année 2024,

Vu les délibérations du conseil municipal du 24/06/2024, 08/07/2024 et 21/10/2024 adoptant les décisions modificatives 1/2024, 2/2024 et 3/2024 du budget principal,

Considérant la nécessité de procéder à des écritures comptables concernant le budget principal de la Commune,

Considérant la nécessité de prendre en compte dans les écritures comptables du budget principal des besoins nouveaux,

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances / Moyens Généraux / Personnel », réunie le 06/11/2024,

AR Prefecture

016-211601380-20241118-DCM202411_06-DE
 Reçu le 19/11/2024
 Publié le 19/11/2024

Il est proposé de modifier le BP 2024 pour le budget principal de la Commune comme suit,

En Fonctionnement

- Ajustements sur les dépenses et recettes liées au personnel
- Intégration des nouveaux amortissements pour les dépenses d'investissement 2024 (opération d'ordre)
- Correction d'imputation et ajustement des recettes liées à la compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation

EN FONCTIONNEMENT					
Sens / Section	Chap. / ART.	Objet	BP 2023 + DM.1 à 3	DM.4	TOTAL après DM
DF	012 / 6218	Personnel extérieur (par le CGFPT)	50 000,00 €	30 000,00 €	80 000,00 €
DF	012 / 64131	Rémunérations contractuels (payés directement)	52 001,00 €	17 000,00 €	69 001,00 €
DF	012 / 6454	Cotisations aux ASSEDIC (pour le personnel temporaire)	2 195,00 €	1 400,00 €	3 595,00 €
DF	012 / 64132	SFT – Personnel non titulaire	0,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €
DF	042 / 6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	145 260,00 €	15 000,00 €	160 260,00 €
Sous-total Dépenses de fonctionnement				+ 65 000,00 €	
RF	75 / 75888	Autres produits divers de gestion	45 000,00 €	50 000,00 €	95 000,00 €
RF	74 / 74833	Compensations au titre des exonérations de taxe foncière	95 039,00 €	-95 039,00 €	00,00 €
RF	74 / 74834	Compensations au titre des exonérations de taxe habitation	00,00 €	110 039,00 €	110 039,00 €
Sous-total Recettes de fonctionnement				+ 50 000,00 €	
Sous-total de la Section de fonctionnement				0,00 €	

En investissement :

- Ajustement de la dépense pour renouvellement de matériels pour le centre technique
- Ajustement des recettes liées à l'équilibre entre section relatif aux amortissements

EN INVESTISSEMENT					
Sens / Section	Op. / ART.	Objet	BP 2024 + DM.1 à 3	DM.4	TOTAL après DM
DI	278 / 2188	Centre technique / Autres immobilisations corporelles	17 000,00 €	15 000,00 €	32 000,00 €

AR Prefecture

016-211601380-20241118-DCM202411_06-DE
 Reçu le 19/11/2024
 Publié le 19/11/2024

DI	269 / 21311	Hôtel de ville / Constructions bâtiments administratifs	395 160,00 €	-50 000,00 €	345 160,00 €
DI	351 / 2151	Voirie divers / Réseaux de voirie	120 000,00 €	50 000,00 €	170 000,00 €
Sous-total Dépenses de fonctionnement				+ 15 000,00 €	
EN INVESTISSEMENT					
Sens / Section	Op. / ART.	Objet	BP 2024 + DM.1 à 3	DM.4	TOTAL après DM
RI	040 / 28151	Opérations d'ordre de transfert entre sections / réseaux de voirie	2 799,96 €	3 000,00 €	5 799,96 €
RI	040 / 281831	Opérations d'ordre de transfert entre sections / matériels informatiques scolaires	00,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
RI	040 / 281841	Opérations d'ordre de transfert entre sections / matériels de bureau et mobiliers scolaires	00,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
Sous-total Recettes de fonctionnement				+ 15 000,00 €	
Sous-total de la section d'investissement				0,00 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé de Madame le rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés par 23 voix pour, zéro contre et aucune abstention, DECIDE :

- D'APPROUVER la proposition ci-dessus exposée de modification du budget principal n°04-2024,
- D'AUTORISER Madame le Maire, à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Fait et délibéré à FLEAC, le 18 novembre 2024

Pour copie conforme,
 Le Maire,
 Hélène GINGAST

Certifiée exécutoire compte tenu de :

Transmission à la préfecture le: 19 NOV. 2024

Réception du: 19 NOV. 2024

Mise en ligne le: 21 NOV. 2024

Le Maire, Hélène GINGAST

Voies de recours : En application des dispositions de l'article R421-1 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal Administratif de Poitiers dans les deux mois qui suivent sa publication ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.